

La France après Charlie : quelques questions sensibles, parmi d'autres, à mettre en débat

(Jean-Claude SOMMAIRE 23 03 2015)

Une onde de choc de forte amplitude

Les tueries de ce début d'année, à Charlie Hebdo et à l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes, ont produit une onde de choc de très forte amplitude sur l'opinion publique de notre pays. On a pu en mesurer l'effet, dès le week-end suivant, quand des marches républicaines, d'une ampleur inattendue, se sont déroulé un peu partout en France, à Paris comme en province.

La force de ce séisme, sur nos compatriotes, peut s'expliquer par la conjonction d'un ensemble d'évènements exceptionnels : l'exécution à la kalachnikov, sur leur lieu de travail, d'une équipe de journalistes et de dessinateurs en raison de leur impertinence à l'égard de l'islam, la prise en otage et l'assassinat de clients d'un magasin cacher au seul motif qu'ils étaient juifs, l'achèvement, à terre, d'un policier blessé d'origine maghrébine, etc.

Cependant, pour beaucoup d'entre nous, l'élément le plus déstabilisant de ces journées tragiques aura été que ces meurtriers fanatiques ne venaient pas d'une contrée lointaine, où la sauvagerie règne de façon habituelle. Les frères Kouachi et Amedy Coulibaly, nés et scolarisés en France, vivaient près de chez nous, ils étaient nos compatriotes et nos voisins. Comme on avait commencé à le pressentir avec Mohamed Merah, ce trio sanguinaire nous a démontré que l'école laïque, les dispositifs sociaux de l'Etat providence, et les valeurs de la République, ne faisaient pas obstacle au développement de la barbarie islamiste dans nos banlieues. Le 11 janvier, à Paris, les républicains de la classe moyenne blanche éduquée, qui défilaient avec des panneaux « je suis Charlie », l'ont d'ailleurs bien compris en applaudissant policiers et CRS...

La prise de conscience de cette réalité dérangeante est particulièrement traumatisante pour la France, pays des droits de l'homme et du citoyen, terre d'accueil, depuis longtemps, d'apports migratoires nombreux et variés. D'autres réactions, plus souterraines et moins visibles, comme le sont les répliques d'un tremblement de terre, sont donc à attendre au cours des prochains mois. Il y aura, vraisemblablement, un avant Charlie et un après Charlie.

Pourtant, depuis de nombreuses années déjà, les acteurs de terrain, présents dans les quartiers difficiles, y font des constats alarmistes. Ils y observent, notamment, que beaucoup de jeunes issus de l'immigration post coloniale, confrontés à l'échec scolaire et aux discriminations, expriment une désespérance sociale qui nourrit de spectaculaires replis communautaires et diverses formes de violences et de délinquance. Dans le contexte des tueries de janvier dernier, ces observations, qui ont été largement négligées par les pouvoirs publics jusqu'à maintenant, apparaissent préoccupantes pour l'avenir de notre vivre ensemble. Le sociologue Didier Fassin, dans une enquête approfondie sur l'univers carcéral, espace privilégié de propagation de l'islamisme radical, a d'ailleurs relevé récemment que, dans la maison d'arrêt étudiée à cet effet, 77% des détenus appartenaient à une minorité ethnique et raciale avec, notamment, 35% de noirs et 32% d'origine maghrébine.

Un « modèle d'intégration » à revisiter

Depuis plusieurs décennies, le modèle d'intégration, laïque et républicain, que notre vieille nation d'immigration s'est forgée au cours de son histoire, est en difficulté, mais aucun Gouvernement n'est parvenu, jusqu'à maintenant, à l'actualiser pour réellement prendre en compte ces réalités nouvelles. Le chantier de refondation, lancé en février 2013 par Jean-Marc Ayrault, avait cet objectif, mais il a été abandonné, quelques mois plus tard, en raison des polémiques soulevées lors de la présentation de ses premiers travaux.

Dans un contexte économique difficile, notre immigration d'aujourd'hui est moins maîtrisable que celle d'hier, elle est d'origine culturelle plus diverse, et elle est nettement plus familiale. Elle est aussi devenue plus visible dans les quartiers qui ont maintenant remplacé l'usine comme espace principal d'intégration.

Par ailleurs les puissants instruments d'intégration dont nous disposions dans le passé -l'école laïque et ses hussards de la République, l'église catholique et ses patronages, le parti communiste et ses organisations satellites, les syndicats et leurs militants ouvriers, les associations d'éducation populaire- se sont beaucoup affaiblis et le service militaire, creuset républicain de la nation, a été supprimé. D'autres instruments d'intégration sont apparus depuis, pouvant les compléter ou les remplacer, mais ils sont infiniment plus incertains : internet et les réseaux sociaux, les mosquées et les églises évangéliques, les associations communautaires, les réseaux de vente de cannabis, etc.

En conséquence, après avoir réussi, jadis, à assimiler très rapidement les descendants d'une immigration alors majoritairement d'origine européenne, nous ne parvenons plus à intégrer socialement une part importante de nos jeunes compatriotes issus des immigrations maghrébines et africaines sub-sahariennes. Il en résulte pour notre nation une fracture sociale qui devient donc aussi, de plus en plus, une fracture territoriale, ethnique, culturelle et religieuse, alors que la bonne insertion dans notre société de ces populations nouvelles est devenue un défi majeur pour l'avenir de notre pays.

En effet, selon François Héran, ancien directeur de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), les migrations de populations d'origine extra européenne vers notre pays vont se poursuivre, à un rythme plus ou moins rapide, selon des hypothèses allant de l'infusion durable à l'intrusion massive, au cours des prochaines années. Plus ou moins rapidement, la France va donc continuer à devenir, plus colorée, plus métissée, et plus musulmane.

De plus, selon Martine Abdallah Pretceille, professeure à l'Université de Paris VIII, nous sommes actuellement à un tournant de notre histoire marqué par un changement de paradigme. Pour elle, notre pluralité contemporaine s'énonce dans un contexte, et dans des termes, totalement différents que par le passé. Des analyses qui ont pu jadis être pertinentes ne le sont donc plus aujourd'hui ce qui vient contrarier un certain optimisme républicain, longtemps répandu, suivant lequel les difficultés actuelles de l'intégration devraient être relativisées : celles-ci, n'étant nullement nouvelles (cf. les pogroms anti italiens de la fin du XIXe siècle) devant pouvoir se régler, avec le temps, comme cela fut le cas antérieurement.

Si nous ne voulons pas aller au-devant de difficultés majeures, au cours des prochaines années, il est donc impératif de continuer à essayer de freiner des flux migratoires qui, trop massifs, ne manqueraient pas d'être déstabilisateurs pour notre société, mais aussi de rouvrir, sur de nouvelles bases, un chantier de refondation de notre politique d'intégration afin de construire des réponses adaptées, au plan politique, social et éducatif, à cette pluralité nouvelle.

Une identité nationale à redéfinir

En ouvrant, fin 2009, dans des conditions très discutables, un débat sur l'identité nationale, Nicolas Sarkozy, avait soulevé deux questions, parfaitement pertinentes, qui demeurent toujours d'actualité. La première se rapporte à la nature du lien existant entre immigration et identité nationale, réalité qu'il serait absurde de vouloir nier, et la seconde au bien-fondé, pour un pays démocratique soucieux de son avenir, d'avoir une réflexion prospective à ce sujet.

Notre identité nationale française, ce sont, d'abord, nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité, et de fraternité, mais c'est aussi, la laïcité, la démocratie, notre système public d'enseignement et de formation, nos régimes de protection sociale et de solidarité. Cependant s'y ajoutent encore bien d'autres choses, affectivement importantes, se rapportant, notamment, à la géographie et à l'histoire de notre pays, à notre façon de vivre ensemble et de faire société, à notre perception des autres et de nous-mêmes.

De ce fait, l'identité nationale de la France d'aujourd'hui, maintenant réduite à son espace hexagonal et ne disposant plus que d'une souveraineté limitée du fait de son inclusion dans l'Union européenne, n'est plus l'identité nationale de la France d'hier, forte de son empire colonial et de sa place éminente dans le concert des nations. De plus un pays qui connaît le chômage de masse, la stagnation du pouvoir d'achat pour le plus grand nombre, l'accroissement des inégalités, et les discriminations à l'égard des minorités ethniques, suscite moins facilement l'adhésion que celui qui, à l'époque des trente glorieuses, connaissait le plein emploi, une hausse continue du niveau de vie, et pouvait donner l'assurance aux jeunes générations, quelle que soit leur origine, qu'elles auraient une vie meilleure que celle de leurs parents.

Ainsi, même pour ceux de nos jeunes compatriotes, issus des immigrations maghrébines et africaines sub-sahariennes, qui ont pu se hisser dans des parcours de réussite, le discours républicain égalitaire a aujourd'hui perdu de sa crédibilité. Ils ont le sentiment, malgré les efforts consentis et leur renoncement à l'argent facile des cités, qu'ils ne pourront jamais devenir des « français à part entière » mais seulement, au mieux, des « français entièrement à part ». Quant à ceux, nombreux, qui sont en échec scolaire, même s'ils sont juridiquement français ou appelés à le devenir prochainement, ils ne se perçoivent nullement comme appartenant à la communauté nationale française. Ils se sentent algériens, marocains, blacks, musulmans, mais surtout pas français et ils expriment volontiers, sous des formes diverses, un fort sentiment de ressentiment, voire de rejet, à l'égard de la France et de ses symboles.

Dans le même temps, les ressortissants des autres migrations et leurs enfants, plus soucieux d'intégration économique que d'intégration culturelle, maintiennent, ou confortent, leurs réseaux communautaires en entretenant une relation, certes plus paisible avec l'idée nationale française, mais qui demeure toutefois fragile et assez lointaine.

Là aussi, il est donc devenu urgent d'ouvrir un vrai débat sur ces questions qui sont essentielles au maintien de notre cohésion nationale car, au-delà des incidents, pas très nombreux, qui ont pu perturber la minute de silence, organisée dans les établissements scolaires, après les tueries du mois de janvier, on ne peut pas ignorer que beaucoup de nos jeunes compatriotes, issus des immigrations post coloniales, ne se sont absolument pas sentis « Charlie ».

A cet égard il est intéressant de relire un intéressant manifeste pour l'adolescence, publié en 2010 par la pédopsychiatre Marie-Rose Moro (1), qui témoignait avoir été sensibilisée, quand elle exerçait en Seine Saint Denis, à l'impact de notre histoire coloniale sur les jeunes français issus de l'immigration. Selon elle, ces adolescents, du fait de leur destin de français minoritaires, sont obligés de se construire une identité complexe incluant nécessairement l'histoire qui les a précédés. En conséquence, vouloir effacer leur altérité lui semblait avoir un coût psychique élevé dont notre pays gagnerait à faire l'économie en construisant une société qui reconnaîtrait tous ses adolescents en assumant pleinement sa diversité culturelle.

Jean Daniel, fondateur du Nouvel Observateur, l'une des rares personnalités de gauche à avoir approuvé la démarche de Nicolas Sarkozy, rappelait, à l'époque, qu'il s'était lui-même enhardi, en son temps, à proposer à François Mitterrand d'ouvrir un tel débat (2)

Ne plus méconnaître les « communautés »

Comme pour tous les autres jeunes, c'est au sein des diverses communautés de vie, au sein desquelles ils grandissent (famille, voisinage, quartier, école, bandes de copains, clubs de sport, espace culturel, etc.), que ces enfants et adolescents qui n'ont pas aimé Charlie vont se réaliser en tant qu'individus.

Cependant, dans les territoires en voie de ghettoïsation dans lesquels ils vivent, ces diverses communautés de proximité sont maintenant très marquées, ethniquement et culturellement. Dans ces quartiers, la communauté nationale, celle qui organise des minutes de silence et qui est la seule, en France, à être reconnue comme légitime, peut difficilement faire sens pour eux. Leur seul fort sentiment d'appartenance, ils l'éprouvent pour leur cité, à laquelle ils se sentent assignés à résidence. S'y ajoute ensuite, suivant des modalités diverses, la communauté surplombante qui leur a donné la langue maternelle du sens, suivant une expression qu'affectionne Bernard Ginisty, ancien directeur de Témoignage chrétien, qui est la communauté ethnique, culturelle et religieuse de leurs parents.

(1) Publié par Le Monde du 30 août 2010

(2) Article « Etre français » publié sur son blog le 5 novembre 2009

Pour ces parents, surtout quand ils sont dans une situation sociale difficile, la Communauté nationale ne peut difficilement être ressentie, au mieux, qu'à travers la Sécu, la CAF, Pôle emploi, la Mission locale, les Restaurants du cœur et les autres associations caritatives, au pire, qu'à travers le service des étrangers de la Préfecture, les contrôles de police au faciès, les vexations à l'école, les gardes à vue des enfants au Commissariat de police, les audiences au Tribunal, les parloirs de la Prison. Pas de quoi, bien sûr, même si ces diverses institutions sont tout à fait indispensables au bon fonctionnement d'un état de droit soucieux de justice sociale et de la sécurité de ses citoyens, provoquer pour ces familles un fort élan émotionnel vers la République.

Aujourd'hui, on commence donc à admettre, que c'est aussi en faisant appel aux réseaux d'entraide qui se sont constituées au sein de leur diaspora, que les immigrés les plus récents cherchent à trouver leur place dans la société française. Cette insertion dans une communauté diasporique, précédant une intégration ultérieure dans la communauté nationale, n'empêche d'ailleurs nullement leurs enfants d'aspirer profondément, comme tous les autres, à bénéficier pleinement du principe républicain émancipateur d'égalité. Seulement, le plus souvent, ils ne souhaitent plus que ce soit au prix d'un total renoncement à leurs racines. Ces jeunes générations, issues de la diversité, adhéreront d'autant mieux aux valeurs communes, que leur héritage symbolique, en matière culturelle et religieuse, ne sera pas ignoré, voire stigmatisé.

Il nous faut donc réfléchir aux conditions à réunir pour pouvoir développer, sur nos territoires, un bon usage des communautés ethniques, culturelles et religieuses, afin de faciliter l'intégration, dans la cité, des populations issues de l'immigration. En matière d'interventions éducatives et sociales, il nous faut notamment apprendre à penser le fait communautaire comme une ressource, et non plus seulement comme un handicap, en le distinguant clairement du communautarisme.

Beaucoup de maires s'inquiètent aujourd'hui des difficultés éprouvées par certaines familles, issues de l'immigration, à assurer leurs fonctions parentales. Par le biais de démarches de type communautaires il serait vraisemblablement plus facile d'aborder avec elles des questions importantes, qui relèvent largement de l'ordre de l'intime, comme celles relatives aux traditions éducatives et culturelles qui posent problème. On pourrait ainsi prévenir plus efficacement certains dysfonctionnements familiaux et mettre en place des actions collectives en matière de prévention précoce. Le droit de critiquer l'autre, comme a pu le dire Amin Maalouf, cela se mérite.

Après les événements tragiques que nous venons de connaître, en ce début d'année, on ne peut plus continuer à faire comme avant. Pour mieux gérer, dans l'intérêt de tous, son hétérogénéité grandissante, notre pays doit apprendre, à tous les niveaux, à dialoguer et à travailler avec ses minorités ethniques, culturelles et religieuses afin de construire, avec elles, une politique d'accommodements raisonnables à la française bénéfique à tous.

Promouvoir une laïcité d'inclusion

Depuis la séparation des églises et de l'Etat, en 1905, il y a eu deux grands débats polémiques en France, autour de la laïcité. Le premier, et le plus ancien, a été celui qui, pendant de

longues années, s'est nourri du conflit entre l'école publique et l'école privé, entre l'Eglise catholique et la Gauche républicaine. Ce débat-là, très vif dans le passé, s'est maintenant largement apaisé.

Le second, plus récent, porte aussi sur l'école mais plus largement sur la place de l'islam dans notre pays. Il a débuté, en 1989, avec l'affaire dite du foulard islamique de Creil et il n'a fait que s'amplifier depuis. Ces dernières années, le Front national et l'UMP s'en sont emparé, en brandissant la laïcité comme un rempart destiné à protéger un mode de vie à la française qui serait menacé par l'islam. De son côté, la Gauche gouvernementale, comme pour la question de l'intégration, peine à se positionner, entre la simple réaffirmation des grands principes laïques et l'acceptation pragmatique des quelques compromis qui pourraient faciliter leur mise en œuvre à l'égard de l'islam.

Historiquement, la demande d'islam dans notre pays a d'abord concerné des travailleurs immigrés sédentarisés qui, rejoints par leurs familles, ont souhaité pouvoir disposer de lieux de culte décents. C'était, quelque part, l'expression d'une volonté d'intégration de leur part mais celle-ci n'a pas été comprise par notre société, attachée à sa tradition assimilationniste. Nos principes de séparation des églises et de l'Etat, ne permettant pas, par ailleurs, le financement public de la construction d'édifices cultuels, c'est en ayant recours à des financements étrangers que les premières mosquées ont pu être construites.

Ensuite, des élus locaux ont progressivement pris conscience des besoins d'une population musulmane devenant de plus en plus nombreuse du fait du regroupement familial. Ceux-là ont alors délibérément contourné les dispositions de la loi de 1905, qui interdit le financement direct d'activités culturelles, en finançant des espaces culturels spécifiques, dédiés à la connaissance de la civilisation arabo musulmane, abritant en leur sein des lieux cultuels.

Aujourd'hui, dans notre pays, la question musulmane concerne de moins en moins des travailleurs immigrés étrangers mais, de plus en plus, leurs descendants qui sont des citoyens français, nés en France, attachés à faire valoir le principe républicain d'égalité dans tous les domaines, y compris en matière religieuse. La question de l'islam ne peut donc plus continuer à être gérée, comme une question exotique, en recherchant le concours bienveillant de pays étrangers musulmans. Le temps n'est-il donc pas venu que les collectivités publiques, qui supportent le coût de l'entretien des églises catholiques construites avant 1905, puissent contribuer, directement, au financement de nouveaux lieux de culte, notamment des mosquées, sans être obligées d'avoir recours à des procédures détournées ?

De même, la question de la laïcité à l'école, ces dernières années, n'aurait-elle pas gagnée à être examinée en s'interrogeant, d'abord, sur la capacité de notre appareil scolaire à offrir aux jeunes des minorités ethniques, de réelles chances de réussite ? D'après le sociologue Georges Felouzis, l'école de la République amplifie aujourd'hui, en son sein, les phénomènes de ségrégation sociale et ethnique qui existent dans les villes et les quartiers. On sait aussi, d'après l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), que non seulement l'école, en France, ne corrige pas les inégalités de départ entre les enfants mais qu'au contraire elle les accentue.

Dans ces conditions, l'école d'aujourd'hui ne gagnerait-elle pas à s'adapter, dans ses programmes et dans sa pédagogie, aux caractéristiques des publics accueillis, afin de mieux lutter contre l'échec scolaire ? Ne devrait-elle pas, aussi, s'affirmer plus nettement comme le lieu privilégié d'apprentissage des règles de civilité nécessaires au vivre ensemble en procédant, en son sein, à une reconnaissance raisonnable des différences ethniques, culturelles et religieuses ? Ne devrait-elle pas, dès maintenant, adopter une attitude plus accueillante à l'égard des mères accompagnatrices de sorties scolaires portant le foulard islamique ?

Le niveau actuel de violence dans certains établissements, les phénomènes de désaffiliation scolaire, les entrées précoces dans la délinquance, l'affirmation d'un anti sémitisme virulent de la part de certains jeunes, sont des signes de déstabilisation de notre société infiniment plus inquiétants que le port du foulard islamique qui a trop facilement polarisé l'attention d'une partie de la classe politique. Il faut aussi rappeler qu'une enquête à Clichy-sous-Bois, réalisée dans le cadre d'une étude menée par Gilles Kepel, avait révélé que les jeunes avaient une perception plus négative à l'égard de l'école qu'à l'égard de la police. En effet la décision d'un conseiller d'orientation peut être plus traumatisante qu'une fouille au corps par la police.

Aujourd'hui, dans une société devenue plus diverse, la République ne devrait plus avoir vocation, au nom de la laïcité, à lutter contre les affirmations identitaires des individus pour les intégrer. Au contraire, elle devrait s'efforcer de créer les conditions les plus favorables pour que chaque personne, ou chaque groupe, puisse accéder, avec ses particularités, à une pleine participation à l'exercice de la citoyenneté.

Appels à la mixité sociale et à la mixité ethnique : quelle pertinence?

Dans la période de l'après Charlie, des appels à la mixité sociale et, par voie de conséquence, à la mixité ethnique, ont été lancés par les pouvoirs publics. Évoquant une situation d'apartheid à la française, le Premier Ministre, Manuel Valls, a notamment fait le constat que les politiques publiques qui ont été menées depuis 30 ans, dans les quartiers de relégation, n'ont pas permis une mixité des populations évitant des regroupements ethniques et religieux. Considérant que la mixité sociale ne se faisait pas naturellement, il a alors considéré qu'il fallait désormais l'imposer en menant une politique de peuplement visant expressément à lutter contre les phénomènes de ghettoïsation et de ségrégation.

Le problème, cependant, est que cette mixité sociale, souhaitée par le Premier Ministre, est refusée par beaucoup de nos compatriotes, et la mixité ethnique, encore plus. En matière scolaire, Georges Felouzis a montré que les stratégies d'évitement des familles, vis-à-vis des écoles à problèmes, reposaient d'abord sur un fort rejet de la mixité ethnique. Les familles soucieuses de la réussite scolaire de leurs enfants, quelles que soient leurs origines et leur sensibilité politique, ne veulent pas les scolariser dans des écoles où il y a beaucoup d'enfants arabes et noirs. Les bobos de Belleville pratiquent la mixité sociale mais ils habitent dans des immeubles sécurisés et ils ne scolarisent pas leurs enfants dans les collèges du quartier.

Ce rejet, amplifié au niveau des écoles, existe d'abord au niveau de l'habitat. Tahar Ben Jelloun, dans une tribune très interpellante publiée par Le Monde, il y a quelques années (3), à propos des jeunes issus de l'immigration, reconnaissait que plus personne, en raison du comportement de certains d'entre eux, n'avait envie de devenir leurs voisins. Cela est encore plus vrai quand ces quartiers subissent les nuisances liées au commerce du cannabis, voire les règlements de comptes, entre bandes rivales, qui y sont liés. S'ajoute aussi, de plus en plus, dans ces mêmes territoires, un rejet croissant de l'islam par les français de souche (4) qui y vivent encore, quand le port du voile, les tenues islamiques et les commerces halal, s'y sont fortement développés.

Peut-on donc, dans ces conditions, continuer à multiplier les injonctions à la mixité sociale, voire l'imposer, alors que le plus grand nombre la refuse ? Ne faudrait-il pas essayer d'inventer autre chose ? Si l'on veut mieux répartir les braises, selon une formule de l'essayiste Malika Sorel, il faut assurément continuer à multiplier les pressions sur les communes qui ne remplissent pas encore leur quota de logements sociaux, mais on peut aussi explorer d'autres voies.

Dans un livre publié après les émeutes de 2005, François Pupponi, maire PS de Sarcelles, évoquait trois scénarios possibles pour les quartiers en voie de ghettoïsation où vivent, massivement, des populations issues de l'immigration : abandonner ces ghettos en en confiant la gestion de fait aux imams, les reconnaître en essayant de donner un avenir aux populations qui y vivent, les casser pour reconstruire des cités idéales où régnerait la mixité sociale. Doutant de la réelle faisabilité de cette dernière hypothèse, il plaidait, avec beaucoup de conviction, en faveur de la seconde, en prenant l'exemple de sa ville où il considérait avoir mis en place, avec succès, une gestion communautaire des populations. Dans cet ouvrage, il invitait les chercheurs et les experts à venir vérifier sur place, qu'à Sarcelles, carrefour du monde, on pouvait tout à fait concilier une approche communautaire de la cité avec les valeurs de la République.

Maintenant Président de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), et ayant dû faire face dans sa ville, il y a quelques mois, à des violences inter communautaires liées au conflit israélo palestinien, François Pupponi n'est peut-être plus aujourd'hui sur les mêmes positions mais des opérations intéressantes, proches de ce qu'il préconisait, ont été menées depuis, sur d'autres territoires, qui méritent d'être examinées.

Ainsi, dans le quartier du Val Fourré, à Mantes la Jolie, des logements en accession à la propriété ont été construits, dans le cadre de la rénovation urbaine, à la place de logements sociaux dégradés, pour y créer de la mixité sociale. Pour 85% d'entre eux, ces logements ont été achetés par des familles de la cité, en cours ascension sociale, issues de l'immigration. Celles-ci ont pu ainsi continuer à résider sur un territoire où elles ont toutes leurs attaches familiales et amicales sans avoir été obligées de devoir s'exiler ailleurs.

(3) Tribune publiée le 11 avril 2010

(4) Dans le sens du discours du Président de la République au diner du CRIF du 23 février 2015

Selon Pierre Bédier, l'ancien maire UMP de la ville, aujourd'hui président du Conseil Départemental des Yvelines, cette opération ne peut être que bénéfique au quartier. Il considère aussi que, de toute façon, ces logements n'auraient pas pu intéresser des ménages non musulmans extérieurs au Val Fourré. Il se félicite donc que la spécialisation culturelle de ce territoire (Deux mosquées, une école privée musulmane, des commerces halal, etc.) qui aurait pu être perçue comme un handicap soit devenue, dans ce contexte, un atout. Il admet qu'il faut s'adapter aux évolutions de la société.

Beaucoup d'élus se plaignent aujourd'hui que, dans les quartiers sensibles, les familles qui réussissent à s'en sortir vont s'installer ailleurs et sont remplacées par de nouvelles familles en difficulté. L'exemple du Val fourré, aujourd'hui musulman à 80 %, montre que ce n'est pas une fatalité.

Bibliographie

Didier Fassin, L'ombre du monde, Seuil, 2015

François Héran, Le temps des immigrés, Essai sur le destin de la population française, La République des idées, Seuil, 2007

Martine Abdallah-Preteille, Former et éduquer en contexte hétérogène : Pour un humanisme du divers, Paris, Economica, 2003

UEJF (Union des étudiants juifs de France), Les enfants de la République - Y a-t-il un bon usage des communautés ? La Martinière 2004

Amin Maalouf, Les identités meurtrières, LGF 2001

Georges Felouzis, Françoise Liot et Joëlle Perroton, l'apartheid scolaire, enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges, Seuil 2005

Malika Sorel, Immigration-intégration, Le langage de vérité, Mille et une nuits 2011

Gilles Kepel, QUATRE-VINGT-TREIZE, Gallimard, 2012

François Pupponi, La France d'en dessous, Banlieues : chroniques d'un aveuglement, Privé 2006

Enquête PISA : (<https://pisa.educa.ch/fr>)

Marie Rose Moro : (www.marierosemoro.fr)

Bernard Ginisty: (www.bernardginisty.com)

Jean Daniel: (<http://jean-daniel.blogs.nouvelobs.com/> monthly 0.8 http ...)

Tahar Ben Jelloun: (www.lemonde.fr/.../2010/04/.../la-banlieue-s-ennuie-par-tahar-ben-jelloun)